

10.3. Innovation: les ambitions wallonnes

Analyse statistique et recommandations

LE SECTEUR PRIVÉ FINANCE UNE MAJORITÉ DES DÉPENSES EN R&D (2,07% DU PIB). LE SECTEUR PUBLIC LUI NE REPRÉSENTE DONC QUE 0,6% DU PIB ALORS QUE SA PART DEVRAIT ÊTRE DE 1% DANS LE CADRE DE L'OBJECTIF « EUROPE 2020 ». NOUS PROFITONS DE LA PUBLICATION DE CES NOUVELLES STATISTIQUES ET LA FORMATION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT WALLON POUR INSISTER SUR L'IMPORTANCE DU SOUTIEN PUBLIC AUX INVESTISSEMENTS R&D. par Pierre ELIAS

Depuis une vingtaine d'année, la globalisation de l'économie mondiale, notamment via l'accélération de la libéralisation du commerce mondial, concomitante à l'émergence de nouvelles puissances économiques, a aiguïté la concurrence entre entreprises dans deux directions : elle touche désormais des secteurs qui furent longtemps à l'abri de la concurrence mondiale et aussi - ou en conséquence - de plus en plus de PME. Les entreprises wallonnes doivent innover pour assurer leur compétitivité afin de conserver et gagner des parts de marché. Dans ce contexte, l'activité de R&D dans les entreprises révèle toute son importance, non seulement de manière directe pour les entreprises qui sont actives en R&D, mais aussi pour l'ensemble des entreprises, via la diffusion des innovations et technologies. Et ceci, quelle que soit la taille de l'entreprise. C'est une des raisons qui justifie un soutien public important à la R&D.

La Wallonie se rapproche de ses objectifs

Après une stagnation entre 2011 et 2016, les dépenses en R&D se sont accélérées en 2017 pour atteindre les 2,67% du PIB. La région se rapproche donc de l'objectif des 3% du PIB fixé par l'Europe. La Wallonie s'est donc très clairement orientée vers une économie de la connaissance, et a engagé les moyens financiers pour y parvenir. Il reste à savoir où ces moyens sont valorisés. En analysant plus en profondeur les dépenses intérieures brutes en R&D, nous tirons plusieurs constats :

- Des dépenses financées principalement par le secteur privé et allouées au sein des entreprises
En 2017, 72,3% des dépenses en R&D étaient financées par les entreprises établies sur le territoire wallon et 5,4% par des fonds étrangers. En d'autres termes, près de 77,7% des dépenses en R&D sont financées par le secteur privé. Par ailleurs, c'est aussi principalement au sein des entreprises que les dépenses en R&D ont été allouées. En 2017, 77% des dépenses ont été allouées au sein des entreprises, soit 2,06% du PIB. Il convient cependant de noter qu'en Belgique, des aides fiscales importantes sont accordées pour la recherche sous la forme, principalement, de l'exonération de 80% du précompte professionnel sur le salaire des chercheurs. La part du secteur des entreprises est donc vraisemblablement surestimée.

- Une forte polarisation

Le secteur pharmaceutique et chimique rassemble à lui seul plus de la moitié des dépenses en R&D. Par ailleurs, deux tiers des dépenses sont faites par les grandes entreprises. La Wallonie héberge certains fleurons de l'industrie pharmaceutique qui boostent la R&D et génèrent des externalités positives sur l'ensemble du secteur de la santé mais également d'autres secteurs. Néanmoins, cette forte concentration doit sans aucun doute être prise en considération dans nos recommandations.

Quelles pistes pour déclencher un cercle vertueux ?

Ces statistiques reflètent l'ambition de la région en matière de recherche et d'innovation. Une ambition politique d'une part, qui a mis l'innovation au centre de sa stratégie économique et industrielle, notamment au travers des pôles de compétitivité. Mais ces chiffres reflètent surtout une ambition entrepreneuriale, qui a poussé ces dernières années de nombreuses entreprises à toujours investir plus dans la recherche et l'innovation. Aujourd'hui 72% des dépenses en R&D sont financées directement par les entreprises, et plus de 77% du total des dépenses étaient exécutées au sein de celles-ci. Les entreprises wallonnes sont bien le moteur de l'innovation et de la recherche de la région.

Nous encourageons l'action gouvernementale à garder la recherche et développement comme une des priorités de la prochaine législature. C'est pour cela que dans notre mémorandum dans le cadre des élections régionales, nous relevons plusieurs pistes afin de créer un cercle vertueux de la R&D en Wallonie.

Une de nos principales demandes en matière de recherche et développement est d'augmenter le budget de la R&D de 100 millions d'euros à l'horizon 2024, en sachant que sur ces dernières années le budget wallon en R&D était d'environ 320 millions d'euros. Il est en effet primordial de poursuivre les efforts des dernières années afin de porter les dépenses publiques de R&D à 1%, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif des 3% en 2020.

Si l'investissement en R&D est une chose, l'intégration des résultats dans les produits et processus au sein des entreprises en est une autre. En Wallonie, les entreprises tirent profit de la R&D au travers d'innovations organisationnelles et de marketing mais sont en retard en matière de commercialisation de nouveaux produits.

Notons aussi qu'il y a encore un écart important entre les petites et les grandes entreprises en matière d'innovation. Selon les dernières statistiques d'Eurostat, 52% des PME wallonnes étaient innovantes contre 88% des GE. Cette relative faiblesse de l'innovation dans les PME représente très certainement un frein à leur croissance.

Tous les acteurs impliqués – unités de recherche, PME, grandes entreprises – ont montré un grand enthousiasme initiant de nombreux projets. Néanmoins, il apparaît que la valorisation économique de l'investissement en R&D est concentrée dans un petit nombre de grandes entreprises de certains secteurs d'activité.

De nombreuses entreprises sont encore trop peu innovantes en Wallonie. Pour ces entreprises, l'innovation ne résultera pas toujours d'investissements en R&D. L'innovation incrémentale, tournée vers le marché est sans doute un moyen de toucher à d'autres secteurs et à des entreprises de plus petite taille. A cet égard, il serait judicieux que les pouvoirs publics soutiennent plus spécifiquement les efforts de R&D et d'innovation dans les PME. Il faut donc impérativement mettre en œuvre des mesures concrètes visant à faciliter le passage vers la commercialisation. Nous proposons de rassembler les aides R&D aux PME dans une seule aide à « compartiments » ou « tiroirs ». Quatre éléments sont essentiels dans la définition de ce nouveau programme :

- Réduction des délais et simplification des procédures ;
- Intégration des différentes facettes d'un projet innovant dans un seul programme ;
- Elargissement du concept d'innovation et orientation « marché » du programme ;
- Complémentarité avec les autres programmes/aides à la R&D.

Une autre mesure concrète serait d'instaurer un suivi personnalisé des entreprises en fin de projet afin de faciliter l'identification des soutiens nécessaires pour les phases suivantes.

Cette mesure pourrait également permettre une limitation de l'utilisation des crédits ponts entre les différentes phases d'un projet R&D. En outre, notre société est confrontée à des défis majeurs (changement climatique, défis énergétiques, vieillissement de la population, etc.). Ces défis nécessitent donc le développement de solutions innovantes que ce soit dans les domaines de la R&D ou de la production. Or les employeurs éprouvent des difficultés croissantes à trouver des personnes qualifiées dans les domaines techniques et scientifiques. Trop de jeunes s'orientent vers les filières STEM (Sciences, Techniques, Engineering & Mathématiques). Il est donc nécessaire de mener une politique STEM au niveau wallon et au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il nous semble aussi essentiel d'évaluer qualitativement et quantitativement les différentes aides à la recherche en Wallonie. Les stakeholders sont désireux de recevoir un feedback concernant l'adéquation entre les dispositifs mis en place et les objectifs ainsi que sur les résultats plus socioéconomiques au niveau de l'économie régionale. Sur base de ce feedback, les autorités peuvent modifier les aides en changeant le budget alloué ou en réorientant les modalités de gouvernance par exemple. Avec la prise en compte de ces quelques pistes, nous sommes convaincus qu'avec les efforts déjà accomplis en R&D et le dynamisme de nos entreprises, la Wallonie sera un acteur majeur de l'innovation en Europe.